

**IDENTITÉ DE L'AGENT IMMOBILIER ET/OU DE SA SOCIÉTÉ :**

Nom de l'agent immobilier et/ou de la société :

Dénomination commerciale :

Numéro d'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :

Tél :

! Si elle diffère de l'adresse fournie ci-dessus, il faut mentionner ici également l'adresse géographique/mail/téléphone du siège commercial de l'entreprise et, le cas échéant, l'adresse de l'entreprise pour le compte de laquelle elle agit, à laquelle le consommateur peut adresser une éventuelle réclamation.

